

# Citoyen du monde à Montrouge

numéro 30 Avril 2006

## Funeste idéologie

### **Nous sommes sous l'emprise de dangereux idéologues.**

Ils prétendent faire le bonheur de tous en transformant la planète en un immense marché. Leur théorie l'affirme : la « concurrence libre et non faussée » conduit à l'optimum économique.

Pour aider notre économie à supporter cette concurrence, cette logique implacable pousse à comprimer toujours plus les salaires, à augmenter la durée du travail et la précarité, à diminuer les charges sur les entreprises (donc les ressources pour financer les services publics et les aides aux plus défavorisés). Mais, Dieu soit loué, cela ne va tout de même pas jusqu'à réduire les profits (qui se portent très bien, merci).

Et jusqu'à quand faudra-t-il conduire ces « réformes courageuses » (je cite) ?

La réponse est claire : jusqu'à ce que, par un vaste effet de vases communicants, le niveau de vie et de protection sociale des pays occidentaux ait rejoint celui des vastes réserves de main d'œuvre que sont la Chine, l'Inde, et tous les pays dits « en voie de développement ».

Qu'importe si une grande partie de l'Afrique s'enfoncé dans la misère, si partout les inégalités s'aggravent, si le chômage de masse perdure, si la jeunesse de notre pays se désespère, si la société se délite : la doctrine doit s'appliquer.

### **Mais en a-t-il toujours été ainsi ?**

Dans les trente années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, le monde a connu une phase exceptionnelle de son histoire. La principale explication de ce « miracle économique », de cet « âge d'or », semble être le mariage entre le libéralisme économique et la démocratie sociale, avec de larges emprunts à l'URSS, qui avait la première introduit l'idée de planification économique.

A cette époque, les champions les plus prestigieux de la liberté totale des marchés n'avaient aucune audience, et se considéraient comme des prophètes clamant dans le désert. L'un d'eux, Friedrich von Hayek a même eu le ridicule, en 1944, d'essayer d'avertir le capitalisme occidental qu'il s'engageait sur la « route de la servitude ». A la veille des « Trente Glorieuses » !

Le modèle de l'Age d'or pâtit de la mondialisation de l'économie. A partir de 1970, celle-ci mit les gouvernements à la merci d'un « marché mondial » incontrôlable.

Les théologiens ultra-libéraux de l'économie n'avaient pas désarmé. Hayek reçut le Prix Nobel d'économie en 1974, deux ans avant Milton Friedmann (qui put voir ses théories mises en œuvre au Chili, après le renversement, en 1973, avec l'aide des Etats-Unis, du gouvernement populaire de Salvador Allende, par le général Pinochet, devenu dictateur).

Un petit noyau de « penseurs » influença les milieux d'affaires, qui comprirent vite en quoi cette doctrine confortait leurs intérêts, et inspira des gouvernements issus de la droite idéologique, attachés à une forme extrême d'égoïsme économique et de laisser-faire : Reagan, Thatcher.

Ce courant de pensée devint hégémonique (on a pu à juste titre parler de « pensée unique »), et exerça son influence sur la quasi-totalité des médias, et jusqu'au sein des partis socialistes.

La nouvelle division internationale du travail transféra les industries des continents anciens vers de nouveaux. Les industries à forte intensité de main d'œuvre émigrèrent des pays de hauts salaires vers des pays de bas salaires. La production élimina les êtres humains plus rapidement que l'économie de marché ne sût leur trouver de nouveaux emplois. D'autant que la théologie du marché prônait le transfert d'emplois vers des formes d'entreprises maximisant le profit, c'est-à-dire les entreprises privées, qui, par définition, ne connaissent d'autre intérêt que leur intérêt pécuniaire.

## Sommes nous condamnés jusqu'à la fin des temps à avaler cette amère potion ultra-libérale ?

Non. Ce qu'un petit groupe a fait dans les années 1970, il est possible de le refaire, dans un tout autre sens, aujourd'hui. Il est possible, il est nécessaire, de reconstruire une nouvelle vision pour les temps à venir.

Une vision qui cherche à réduire les inégalités au niveau mondial en **régulant** le commerce international, au lieu de laisser le marché sans contrôle exercer son œuvre de destruction. Le modèle en a été esquissé, lors du débat sur la Constitution européenne : il consiste à **instaurer des critères et des règles de convergence** (comme l'Europe a su les instaurer sur l'inflation et le déficit budgétaire), **dans les domaines social et fiscal**, c'est-à-dire à **tirer les différents pays vers une harmonisation par le haut**, au lieu d'inciter au dumping.

Une vision qui marie progrès social, planification démocratique, et marché régulé.

Et une vision qui prenne en compte les enjeux dramatiques de notre temps, que sont les changements climatiques, l'épuisement des ressources fossiles, et la pollution omniprésente.

**Notre pays connaît une immense mobilisation.**

**Puisse celle-ci déboucher sur la refondation de notre contrat social !**

A lire : « L'âge des extrêmes, histoire du court XXème siècle », d'Eric J. Hobsbawm (éditions Complexe)

---

## Bonnes nouvelles

**Formidable vitalité** : la mobilisation exceptionnelle contre le CPE « permet à une génération de lycéens et d'étudiants de prendre la mesure de menaces que font peser sur son avenir non seulement le CPE, mais aussi la mise en place progressive de l'ordre néolibéral, tout en faisant **l'apprentissage de la réflexion collective**, du débat et de l'organisation démocratiques, de l'invention d'un nouveau style de luttes ». Et « il se pourrait aussi que le salariat et les organisations syndicales prennent vraiment la mesure de la précarisation qui guette l'ensemble des salariés, indépendamment de l'âge, du sexe et du diplôme ».

« Accusée par la droite d'être « l'homme malade de l'Europe », **la France**, au contraire, **est un pays qui résiste**. Un des seuls en Europe où, avec une formidable vitalité, une majorité de salariés refusent une mondialisation sauvage qui signifie la prise de pouvoir par la finance. » *Le Monde Diplomatique, avril*. Et elle pourrait bien montrer la voie

...

Première historique en Inde, un **médecin** est **condamné** pour **avortement** sélectif. La loi interdit aux médecins indiens de révéler le sexe des enfants à naître pour éviter de nombreux avortements de **fœtus féminins**. Ce verdict est un grand encouragement pour tous ceux qui luttent pour sauver les bébés filles et défendent les femmes. (*Le Monde, 1<sup>er</sup> avril*).

**Taxe mondiale** : à l'initiative de la France (et sur une idée suggérée par l'association ATTAC), 13 pays se sont engagés à taxer les billets d'avion pour financer l'aide aux pays pauvres. Et 25 autres suivent, prêts à leur emboîter le pas. A partir de juillet, la France mettra en œuvre une taxe allant de 1 à 40 € suivant la classe et la destination. Elle espère recueillir ainsi 200 millions d'euros par an. On espère atteindre avec l'ensemble des pays qui se rallieront à cette initiative 1 milliard de dollars par an. Ces recettes financeront une centrale d'achats de médicaments, pour combattre le sida, le paludisme et la tuberculose. Les modalités concrètes seront discutées à la conférence des Nations unies de septembre. L'étape suivante consistera à réfléchir à d'autres taxes internationales, par exemple sur...les transactions financières. (*Alternatives économiques, avril*).

## Dérèglement climatique

Les **forêts du Sud-Est asiatique** sont gravement **menacées** par les importations illégales de bois par la Chine. « La Chine, a rappelé Cheung Sze Pang, directeur adjoint de Greenpeace Chine, est le premier importateur mondial de bois tropicaux, et une grande partie de ces espèces sont exportées depuis l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où entre 76% et 90% de l'abattage des arbres est illégal ». En dix ans, sa consommation de bois a augmenté de 70%. Et si elle en importe, c'est aussi pour le transformer et le réexporter vers l'Union européenne, le Japon ou les Etats-Unis. Ainsi, en dix ans, ses exportations de contreplaqué à destination de l'Europe ont progressé de 100%. (*Le Monde, 31 mars*).

39 % des importations françaises de bois brut sont illégales, selon le **WWF**, qui appelle le consommateur à s'assurer, grâce au **logo FSC** (Forest Stewardship Council) que le bois du meuble qu'il acquiert est issu d'une gestion

forestière durable, que son exploitation bénéficie aux populations locales, et que son importation est légale. (*Le Monde*, 28 mars).

Rappelons que la déforestation, d'une part accélère dramatiquement l'extinction des espèces, d'autre part influe fortement sur le changement climatique, puisqu'elle représente près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre.

## Justice et mémoire

Charles Taylor va comparaître devant la Cour spéciale pour la **Sierra Leone**, tribunal international créé par Freetown et par l'ONU en 2002. L'ex-chef de guerre est accusé de crimes contre l'humanité et de violations des conventions de Genève pour extermination, viols, enlèvements et pillages commis en Sierra Leone entre 1997 et 2000. Président du Libéria de 1997 à 2003, où il avait conduit une guerre civile des plus sanglantes, Charles Taylor parrainait les « **coupeurs de bras** » du Front révolutionnaire uni, en Sierra Leone. Il visait à déstabiliser l'Etat sierra-léonais pour s'emparer des richesses diamantifères du pays. (*Le Monde*, 31 mars).

## Monde

**Démographie** : D'ici à 2050, la population africaine aura plus que doublé et comptera 1,9 milliards d'individus, selon les Nations unies si... la progression démographique est maîtrisée. Dans le cas contraire, le nombre d'habitants pourrait s'élever à 3 milliards, soit plus que l'Inde et la Chine réunies. C'est dire l'importance des défis auxquels ce continent devra faire face : alimentation, infrastructures... (*Le Monde*, 28 mars).

**Eau** : L'accès à l'eau (un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable) a été reconnu comme un droit fondamental par les Nations unies en 1999. Mais seule une douzaine d'Etats l'ont inscrit dans leur Constitution (la France n'en fait hélas pas partie). En Afrique du Sud, la gratuité des 6 premiers mètres cubes consommés mensuellement par foyer est garantie par la loi. En Belgique, un tarif progressif a été mis en place en fonction de la consommation (les premiers mètres cubes sont moins chers que les suivants). Et en France ? la composition familiale ou le statut social (chômage, RMI) ne sont pas pris en compte. Et on coupe encore l'eau à ceux qui n'ont pas payé (2000 foyers chaque année). (*Alternatives économiques*, avril).

**Afrique** : A l'image de la grave crise que traversent le Kenya, la Somalie et l'Ethiopie, la menace de famine reste permanente dans plusieurs régions d'Afrique. Sur fond de forte croissance démographique, la récurrence des sécheresses, la persistance des conflits armés et l'abandon des investissements dans le développement rural depuis plus de quinze ans ont conduit le continent à dépendre de plus en plus de l'assistance extérieure. Bailleurs internationaux, ONG et pouvoirs locaux sont devenus les acteurs d'un système qui freine l'émergence d'une politique agricole garantissant la sécurité alimentaire. (*Le Monde*, 4 avril).

**Epidémies** : le H5N1 (grippe aviaire) fait une première victime en Egypte. Le moustique vecteur du virus du chikungunya a été repéré dans plusieurs communes du sud-est de la France. Un cas de chikungunya, chez une femme revenant de Madagascar, est signalé en Guyane. (*Le Monde*, 18, 21 mars).

**Chine** : La délocalisation des activités en Chine s'accompagne nécessairement de **transfert de technologie**. Areva (constructeur français de **centrales nucléaires**) en fait l'expérience aujourd'hui : son concurrent américain Westinghouse, qui, lui, a accepté de transférer son savoir-faire, est en passe de remporter le marché chinois des centrales de troisième génération. En 1997, une poignée de sociétés occidentales savaient concevoir et fabriquer des **turbines de 700 MW** ; elles ont du accepter des transferts de technologie pour obtenir les marchés ; et dès 2005, la Chine était capable de produire seule et à moindre coût ces équipements complexes. De la même façon, la société chinoise Avic, qui a bénéficié de transferts de technologie d'Airbus, va commercialiser en 2008 un **avion** de transport régional, à un prix qui défiera sans doute toute concurrence. (*Le Monde*, 22 mars).

**Irak** : trois ans après l'invasion anglo-américaine, l'Irak s'enfonce plus profondément dans la barbarie. Plus une journée ne se passe sans qu'on retrouve au petit matin, rien qu'à Bagdad, 20, 30 ou 50 cadavres de jeunes sunnites assassinés après avoir été, le plus souvent, horriblement torturés. Les signes avant-coureurs d'une **guerre civile** entre chiites et sunnites se multiplient. (*Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril).

## Union Européenne

### Un quart des Britanniques contraints de cumuler deux emplois

Souvent présenté en exemple, le dynamisme du marché de l'emploi britannique cache une autre réalité. Un salarié sur quatre cumule ou a cumulé deux emplois pour payer ses dettes ou ses factures. Mais un sur deux rêve de pouvoir travailler moins.

Derrière le modèle économique de la Grande-Bretagne et son faible taux de chômage - 5,1% en janvier selon les normes du bureau international du travail, se cache une réalité un peu différente. Car pour payer leurs dettes ou simplement leurs factures, un salarié sur quatre cumule actuellement ou a cumulé deux emplois en même temps,

selon une étude réalisée sur 1000 adultes et publiée lundi par Liverpool Victoria, une société d'assurance et de services financiers. Pour la plupart, le cumul des deux emplois a duré plus d'un an, à raison d'une dizaine d'heures supplémentaires par semaine. Pour un salarié sur cinq, le cumul a duré plus de cinq ans. Et plus d'un sur six travaillent au moins 21 heures par semaine pour ce second salaire, à côté de leur emploi principal. ([L'Expansion.com](http://L'Expansion.com), citée par *Respublica* n°427).

## France

### L'appel des résistants

« Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France Libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle. Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte.

Nous appelons, en conscience, à **célébrer l'actualité de la Résistance**, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais :

Nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des " féodalités économiques " , droit à la culture et à l'éducation pour tous, presse délivrée de l'argent et de la corruption, lois sociales ouvrières et agricoles, etc. **Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ?** Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par **l'actuelle dictature internationale des marchés financiers** qui **menace la paix et la démocratie**.

Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, et à se consacrer en priorité aux **causes politiques** des injustices et des conflits sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences, à définir ensemble un nouveau " Programme de Résistance " pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales.

Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques, à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. **Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés**, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944.

Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection : " Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ".

Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguay, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey.

**Loi (mal nommée) « pour l'égalité des chances »** : Cette loi ne comporte pas que le CPE, justement dénoncé, mais aussi d'autres mesures tout aussi détestables, l'apprentissage à 14 ans et la possibilité de suspendre les allocations familiales aux parents de délinquants, rappelle Nadhéra Beletreche, qui a fondé le collectif Racailles de France pour faire entendre la voix des jeunes des cités. (*Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril).

**CNE** : le Contrat Nouvelle Embauche, créé en août 2005 et destiné aux entreprises de moins de 20 salariés (rappelons qu'il s'agit d'un CDI avec une période d'essai de 2 ans, que l'employeur peut rompre sans avoir à le justifier) n'en finit pas de susciter des **recours devant les prud'hommes**. Par exemple, celui de Brice, 23 ans, licencié pour avoir demandé à récupérer ses heures supplémentaires non payées ; de Patrick, 29 ans, qui avait demandé un congé parental ; de Rafik, licencié après un conflit avec son chef direct, qui le traitait de « sale Arabe ». François Hollande demande que soit abrogé le contrat nouvelle embauche (CNE). (*Le Monde*, 31 mars, 4 avril).

Après le jugement des prud'hommes de Longjumeau (voir le N° 29 de cette Lettre), le ministère de la justice, flairant lui aussi l'insécurité juridique inhérente au CNE, se voit obligé de remettre les pendules à l'heure au sein des

**juridictions du travail** via une circulaire tout à fait remarquable (Circ. CIV/06/06 du 8 mars 2006). On y lit des choses aussi délicieuses que : "le juge n'est pas chargé d'apprécier le caractère réel et sérieux du licenciement", "est écartée la disposition selon laquelle en cas de subsistance de doute, celui-ci profite au salarié" (*à qui profite le doute alors?...*). En outre, le ministre demande à recevoir une information mensuelle de toutes les contestations devant les prud'hommes et le relevé des moyens les plus significatifs soulevés par les parties (*au cas où un salarié, un syndicat ou un avocat trouverait un angle d'attaque auquel le gouvernement n'aurait pas pensé*). Et il demande que le parquet fasse appel « si vous déceliez une violation des dispositions de l'ordonnance ». Cette injonction revient –fait rarissime– à instaurer un contrôle du parquet civil, jusque là réservé au parquet pénal. Le vice-président des prud'hommes de Paris dit n'avoir « jamais vu une circulaire de ce type ». **Le gouvernement « place les parquets au service des employeurs**, en voulant défendre sa législation face aux interprétations qu'en fera la justice », dénonce Côme Jacquemin, du syndicat de la magistrature. (*Le Monde, 23 mars*).

**Stages** : Les stagiaires sont des travailleurs privés de droits. Ils occupent entre 60 000 et 100 000 emplois sans rémunération ou presque. « Quel meilleur exemple du **bizutage social** que subissent les jeunes que ces stages de longue durée, rémunérés en dessous du RMI, renouvelés sans cesse, et sans contenu pédagogique ? Quelle égalité des chances pour ceux qui n'ont pas les moyens de financer ces stages coûteux en temps et en argent ? Quel chômeur peut espérer retrouver du travail même au SMIC si un stagiaire l'accepte pour 300 € ? Avec l'avènement du travail gratuit pour les jeunes, c'est toute une génération qu'on infantilise, qui ne peut espérer quitter le domicile parental ou avoir des enfants dans un avenir proche. (...) Pour l'employeur, prendre un stagiaire sera toujours plus intéressant que de signer un contrat de travail dûment rémunéré. Six mois de stage coûtent en moyenne 2000 € à l'employeur, contre 12 000 € pour une embauche en CDD, CPE, CNE, CDI, ... » (*Julien et Simon, pour Génération précaire, Le Monde, 24 mars*).

**Délocalisations en informatique** : les sociétés de service en informatique s'appuient de plus en plus sur les pays à bas coût de main d'œuvre. La séparation entre les activités de contact avec le client et de pilotage des projets, et celles de réalisation des prestations devient de plus en plus grande. « La spécialisation forte des consultants sur certaines tâches fragmentées est susceptible d'alimenter une spirale de déqualification et de remettre en cause l'employabilité du salarié », observe J-C Berthod, du groupe d'expertise Alpha, qui a réalisé une enquête sur le phénomène. (*Le Monde, 28 mars*).

**Nicolas Sarkozy** vend la mèche : « **Je cherche à séduire les électeurs du Front National**. J'irai même les chercher un par un. Si le FN a progressé, c'est que nous n'avons pas fait à droite notre boulot. En refusant de parler d'un certain nombre de sujets dont Le Pen s'est emparé, nous avons désespéré notre électorat », a déclaré N. S. au *Parisien* (29 mars). *A vrai dire, on le savait depuis longtemps*.

**Immigration** : le projet de loi CESEDA, concocté par N. S., durcit les conditions du regroupement familial, et l'assortit de conditions de logement et de ressources drastiques. Les régularisations ne seront plus automatiques au bout de dix ans, mais se feront « au cas par cas ». Des objectifs quantitatifs de visas à délivrer, par catégorie (études, travail, regroupement familial...) seront présentés tous les ans au Parlement. Le collectif « Unie(e)s contre l'immigration jetable », qui regroupe 150 syndicats et associations, dénonce ce projet qui, couplé à la réforme en cours du droit d'asile, fait des étrangers en France une population « privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir ». (*Politis, 16 février*).

**Energie** : La communauté urbaine de Lille (85 communes, 1,1 million d'habitants) va traiter ses ordures ménagères pour en extraire du gaz. Le centre de valorisation organique en construction sera unique en Europe. Il traitera 108 000 tonnes de déchets par an. Ensuite, 150 bus seront alimentés par le biogaz, grâce à sept stations-services sur l'autoroute E 20. Actuellement, 4 bus roulent déjà au biogaz, grâce à la « digestion » de boues d'épuration. (*Le Monde, 28 mars*).

**Inégalités** : Depuis le début des années 1980, les écarts n'ont cessé de se creuser au sein des agglomérations entre les communes riches (de plus en plus riches) et les communes pauvres (de plus en plus pauvres). Le potentiel fiscal varie de 1 à 5, de Drancy à Neuilly-sur-Seine.

## Ile-de-France

**Transports : priorité à la grande banlieue**. Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France a annoncé le lancement, d'ici à 2009, de nouveaux trains, des « TGV de banlieue », destinés à remplacer tout le parc roulant actuellement. La moitié du budget du STIF (Syndicat des transports) sera consacrée à l'amélioration des transports de la grande couronne, 25 % à la petite couronne, et 25 % à Paris.

**Hauts de Seine** : C'est à **Patrick Ollier, député UMP** des Hauts-de-Seine, que l'on doit l'amendement qui revient sur la loi Solidarité et rénovation Urbaine pour la vider de sa substance (*voir n° 28*). La loi SRU imposait à

toute commune de plus de 3500 habitants de réaliser 20% de **logements sociaux**. L'**amendement inique** de Patrick Ollier permet de comptabiliser dans ces 20 % les logements en accession à la propriété. « Est-il raisonnable de penser que les familles démunies pourront accéder à cette propriété quand elles ne peuvent déjà pas supporter le loyer d'un logement financé par le prêt locatif social ? », demande Bernard Devert, prêtre, fondateur de l'association Habitat et humanisme. (*Le Monde*, 28 mars).

### **Courrier des lecteurs :**

**E.N. :** quel ramassis d'info! Un seul but : remuer un marigot nauséabon et donner une caution à ceux qui veulent se défouler sur la société. Cette parution me donne la nausée.

A cause de ce type de discours, qui ne pointe que les aspects négatifs de chaque décision, rien ne peut être résolu en France. A quand des militants matures qui savent faire la part des choses et reconnaître que notre société, bien qu'imparfaite, n'est pas si mauvaise que cela.

Quand à vouloir le bien-être des autres pays dans le monde, c'est d'une prétention incroyable. Commençons à proposer ou aider les réformes qui permettent de réduire le chômage en France.

J'ai vraiment le sentiment qu'il faut en finir avec le terrorisme intellectuel d'ATTAC et de l'extrême gauche pour qu'on puisse enfin en France réformer notre société (et pas faire la révolution) dans le bon sens.

Je ne pense pas que l'on fait progresser les choses en ne montrant que ce qui ne va pas. Je suis personnellement en faveur de la mondialisation qui est un progrès sans précédent dans l'histoire : jamais autant d'hommes n'ont été libres, n'ont mangés à leur fin, ... La mondialisation va de paire avec la démocratie. Je constate à l'inverse que toutes les dictatures s'y opposent et refusent la libre circulation des hommes et des biens. Alors arrêtons de pointer seulement ses travers.

Quand aux jeunes, ils ont surtout besoin qu'on leur donne leur chance de trouver d'un emploi et d'un logement. La précarité c'est de ne pas avoir cette chance, ce n'est pas d'avoir un contrat précaire. Les jeunes ont besoin qu'on leur fasse une place, mais pour cela, il faut surtout libéraliser le monde du travail et du logement : A force de renforcer les lois en faveur de ceux qui ont un emploi il est de plus en plus difficile pour les jeunes d'en trouver un. Les danois ont compris cela depuis longtemps lorsqu'ils ont mis en place la flexi-sécurité. Le CPE va dans cette direction et c'est le CDI lui même qui devrait être changé dans ce sens pour fluidifier le marché du travail et le rendre accessible aux jeunes. Il en est de même pour les logements, à force de trop favoriser les mauvais payeurs, les propriétaires demandent des cautions et autres garanties que les jeunes ou les personnes avec peu de moyens ne peuvent pas assumer. Ce sont ceux qui n'ont pas accès au logement qui souffrent le plus. Pas ceux qui en ont déjà un.

**Attac-Montrouge** vous invite à une réunion publique, gratuite et conviviale le

**jeudi 27 avril, à 20 H 30**

sur le thème : **« le droit du travail »,**

**au 173 bd Gabriel Péri, à Malakoff** (juste de l'autre côté de l'avenue Pierre Brossolette).

Sur le site <http://perso.wanadoo.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment les anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr). N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.